Comtal
Lot Communauté de Communes
Truyère

Espalion, le 20 novembre 2018

Convocation du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère qui aura lieu :

Le lundi 26 novembre à 20h30

Salle de la Gare - 12500 ESPALION

- **Administration Générale : -** *rapporteur M. le Président*
  - Désignation du secrétaire de séance
  - PV des conseils des 10/09/18, 1er/10/18 et 22/10/18
  - CR des décisions prises par le Président par délégation du conseil

- **Intérêts communautaires :**
  - **Définition de l'intérêt communautaire**
    Compétence obligatoire : promotion du tourisme – *rapporteur M. Calmelly*
  - **Définition de l'intérêt communautaire**
    Compétence obligatoire politique du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire – *rapporteur M. Picard*
  - **Définition de l'intérêt communautaire**
    Compétence optionnelle « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire » - *rapporteur M. Plagnard et Mme Lacan*
  - **Modification de l'intérêt communautaire**
    Compétence optionnelle « protection et mise en valeur de l'environnement» - *rapporteur M. Albespy*

- **Définition des compétences facultatives** - *rapporteur M. le Président*

- **Paysages : -** *rapporteur M. Anglars*
  - Signature convention chambre d'agriculture

- **Economie :** - *rapporteur M. Picard*
  - zones d'activités -Transfert de propriété foncière - Autorisation signature documents de commercialisation ZA Le Nayrac

- **Assainissement** - *rapporteur M. Scheuer*
  - DM 2 Assainissement collectif (régularisation avance marché travaux Calmont)
  - DM 3 Assainissement collectif (Régul écriture amortissement)
  - DM 1 SPANC (Régul écriture amortissement)
  - Tarifs redevance à compter du 1/01/2019

- **Finances :** - *rapporteur M. Boursinhac*
  - DM n°1 ZA des Glèbes
  - DM n°1 ZA Lioujas III
  - DM n°3 BP
  - Versement dotation initiale et convention à l'EPIC Convention
  - Remboursement des frais d'entretien des gymnases d'Espalion et de Bozouls
  - Approbation des tarifs de la REOM pour 2019
  - Adoption des attributions de compensation définitives 2018
  - Attribution des indemnités à Monsieur CADARS pour l'année 2018

- **Aménagement :** - *rapporteur M. Anglars*
  - Marché de maîtrise d'œuvre – Réalisation d'une maison de santé à Bozouls : avenant n°1

QUESTIONS DIVERSES

Jean-Michel LALLE
Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES COMTAL LOT ET TRUYERE